# LE COIN DE LA FAMILLE

## ENTRETIEN DES TISSUS NOUVEAUX

RAYONNE ET FIBRANNE

Les récentes expositions vous ont permis de constater les résultats considérables obtenus dans la fabrication des tissus nouveaux grâce à la rayonne et à la fibranne.

De même que les tissus de laine ou de soie, ceux-ci demandent, pour leur lavage et leur entretien des soins tout particuliers qu'il ne vous sera peut-être pas indifférent de connaître.

Les articles de rayonne et de fibranne, parfaitement résistants à l'état sec perdent mouillés, une partie de cette résistance. Il faut donc leur éviter toute manipulation brutale, écarter l'eau de Javel ou autres produits alcalinisés, une eau très légèrement savonneuse sera exclusivement employée.

Pour les articles tissés, faire tremper le linge dans de l'eau tiède, puis le plonger dans de l'eau savonneuse sans le tordre, le rincer abondamment dans de l'eau claire à la température du lavage, puis dans de l'eau froide, l'essorer sans le tordre ni l'étirer.

Le séchage s'opérera à température modérée, le repassage à fer raisonnablement chaud avec un linge humide interposé.

Pour les tricots, bas et indémaillables, agir de même, puis rouler l'article dans un chiffon sec, le remettre en forme et laisser sécher à plat ou dans le sens de la longueur. Repasser l'indémaillable avec un fer doux à l'envers, avec si nécessaire, un linge interposé.

## Billet féminin

CELLES QU'ILS AIMENT...

Si pénible que soit l'époque, si durs que soient les jours à vivre, il y aura toujours pour la femme le devoir d'être belle pour plaire au compagnon de ses rêves.

L'effort qui nous oblige à respecter quotidiennement le rythme de la vie est de loin plus émouvant que le néfaste laisser aller qui supprime les soins les plus élémentaires de la toilette.

Il n'est plus question de ces excessives peintures faites seulement pour attirer le regard, nous voulons rester nous-mêmes, car ils nous veulent simples.

Le grand principe est : être naturelle. Plus de jaune, plus de mauve sur les visages, mais de beaux rouges francs comme les groseilles mûres.

Les poudres fines auront des tons frais d'églantine, les rouges à lèvres toujours en harmonie avec celui des joues sera lumineux comme des cerises mûres.

Ils n'aiment plus le maquillage pour les yeux, ou à la rigueur une goutte d'huile sur vos paupières pour leur donner un joli brillant qui fait ressortir le velouté de vos yeux.

En somme, c'est facile, ils aiment une dignité simple à la portée de toute : être agréable à regarder, fraîche, soignée et surtout naturelle et reposante pour les yeux pour leurs yeux.

Simone RENAUDO.

EPILEPSIE
efficacement combattue par
ANTI-EPILEPTIQUE DE LIÈGE
Résultat certain. Supprime les crises
Laborat. Fanyau, Lille. Ttes Phies
13 141

## PENSÉES SUR L'AMITIÉ

♣ Un ami est un homme à qui l'on peut tout dire, sauf, naturellement, la vérité.

♣ Il existe vingt mots pour désigner les nuances du jaune, et un seul pour celles de l'amitié.

♣ Dans ce qu'on nomme l'amitié, il entre de l'intérêt, de la curiosité, de la vanité, du désœuvrement, de l'habitude, et même quelquefois de l'amitié.

♣ Philinte a beau railler, il sent bien qu'Alceste est plus noble que lui. Et c'est pourquoi l'« ami du genre humain » ne peut pas éprouver de vraie amitié pour Alceste.

## Conseils aux mamans

QUAND BÉBÉ EST MALADE

Quand bébé est malade, l'ordonnance du médecin sera posée dans un endroit bien en vue et remise toujours à cette même place. Il est souvent commode de l'épingler au mur près du bureau. On note sur une feuille de papier spéciale les incidents de la journée : toux, diarrhée, vomissements, sueurs, etc.

**La température** est prise le matin au réveil et le soir à 5 heures. Si bébé paraît très chaud ou si un incident survient, il peut être utile de la reprendre dans l'intervalle.

On ne se contentera jamais de constater que l'enfant a chaud pour dire qu'il a de la fièvre ; seul, le thermomètre peut renseigner à cet égard. La température sera inscrite sur un carnet ou de préférence, sur une feuille spéciale.

**Les médicaments** doivent être rangés sur une table recouverte d'une serviette propre.

Il faut supprimer de la chambre tous les bibelots inutiles.

Une seule personne, calme et expérimentée de préférence, doit soigner l'enfant malade. On évitera le bruit, les allées et venues dans sa chambre. On ne doit jamais laisser plusieurs personnes entourer son berceau ; il faut réduire autant que possible les visites familiales et interdire l'entrée des étrangers.

Si l'enfant est contagieux, on ne l'approchera qu'avec un grand tablier ou une blouse qu'on retirera en sortant de sa chambre. Les cheveux seront recouverts par un bonnet ou une serviette nouée autour de la tête. La figure et les mains seront soigneusement lavées avant de sortir de la chambre.

## Avec une belle bouche il faut de belles dents saines

Souriez, montrez vos dents... mais montrez de belles dents !

Pour le matin, utilisez une formule contribuant à l'éclat de votre sourire. Voici deux très bons dentifrices économiques qui blanchissent remarquablement les dents :

1. Bicarbonate de soude ...... 20 gr.
   Craie mentholée ...... 80 gr.
2. Acide borique pulvérisé ...... 10 gr.
   Craie ...... 60 gr.
   Essence d'anis ...... 5 goutt.

Le soir, avant de vous coucher, nettoyez soigneusement vos dents pour les débarrasser de toutes les impuretés de la journée. Pratiquez donc, chaque soir, un brossage sérieux en utilisant un bon antiseptique ou simplement de l'eau bouillie.

Chaque semaine, faites deux lavages supplémentaires avec du bicarbonate de soude, vos dents y gagneront en éclat.

Vos brosses doivent être rigoureusement propres et sèches. Pour les raffermir, trempez-les de temps en temps dans une solution d'alun.

Il est indispensable de brosser toujours vos dents verticalement sinon elles pourraient se déchausser.

Vous pouvez utiliser le cure-dent, mais seulement celui en bois, qui ne risque pas d'abîmer l'émail. L'usage des soies dentaires donne de très bons résultats, car, en nettoyant la dent à fond, elle la préserve le plus souvent de la carie.

Une fois au moins par an, faites procéder par votre dentiste à une révision complète de votre bouche et à un nettoyage en profondeur. Cette sage précaution vous évitera bien des souffrances et des caries.

Ces quelques soins journaliers sauveront votre sourire et lui garderont sa fraîcheur et sa jeunesse.

## Les Idées de Catherine

Si vous avez fait une tache d'encre sur du bois, ne laissez pas la tache devenir trop ancienne. Traitez-la le plus tôt possible avec un peu de vinaigre. Frottez énergiquement et l'encre partira.

✣ Pour ne pas se brûler en soulevant le couvercle d'une casserole d'aluminium, passez sous la poignée un bouchon.

✣ Vous enlèverez les taches produites par les cigarettes sur la porcelaine, en frottant avec un bouchon trempé dans du sel mouillé.

✣ Pour prolonger l'usage du papier carbone, maintenez une feuille à la fois au-dessus d'un fourneau, la chaleur fera étaler l'encre uniformément.

## AVIS et Communications

### Pour les Vieux Travailleurs s'établissant dans une commune rurale

Pour répondre à un certain nombre de demandes relatives aux avantages accordés aux bénéficiaires de l'allocation aux vieux travailleurs désirant se retirer à la campagne, nous allons indiquer ci-dessous ces avantages :

Les bénéficiaires de l'allocation aux vieux travailleurs qui résident dans une ville de plus de 50.000 habitants ou dans l'une des localités assimilées aux villes de 50.000 habitants par l'arrêté prévu par l'article 7 de la loi du 14 mars 1941 obtiendront les avantages énumérés ci-après s'ils quittent cette ville ou localité pour établir leur résidence effective dans une commune du territoire métropolitain comptant moins de 2.000 habitants à l'exclusion des communes ou localités assimilées aux villes de 50.000 habitants.

1° Un bon de transport gratuit pour l'allocataire, les membres de sa famille habitant avec lui et allant en sa compagnie s'installer dans une commune rurale ; éventuellement un bon de transport pour son mobilier, dans la limite d'un wagon complet, si le transport a lieu par chemin de fer, et de 3 tonnes si le transport a lieu par route ;

2° Une indemnité représentative des frais d'installation s'élevant à 500 fr. ;

3° S'il y a eu expédition du mobilier par voie ferrée, une indemnité supplémentaire de 500 fr. pour les frais de transport du domicile à la gare. A titre d'avance sur ces indemnités, une somme de 500 fr sera allouée au bénéficiaire avant le départ, le solde dû lui étant versé après son installation à son nouveau domicile.

Pour obtenir ces avantages, l'allocataire doit s'adresser **au moins un mois** avant la date fixée pour son départ à l'organisme qui lui sert l'allocation.

### PRIMES A LA PREMIÈRE NAISSANCE

La Délégation Régionale à la Famille, 27, boulevard Carnot à Lille, communique :

Au cours de la période comprise entre la cessation des hostilités et le 1er novembre 1942, un certain nombre de salariés ayant travaillé pour le compte des services allemands de la zone occupée n'ont pu obtenir le paiement de la prime à la première naissance.

Le motif de ce refus était la cessation de toute activité au profit de ces services ou entreprises, quelques jours avant la naissance de l'enfant ou quelques jours avant qu'il ait atteint l'âge de 6 mois.

A la suite d'une conférence qui a réuni les représentants du Secrétariat d'Etat au Travail et de l'Administration militaire allemande, il a été convenu que le paiement des primes et fractions de primes restant dues aux salariés de nationalité française serait effectué à ces derniers sur la base du salaire moyen départemental en vigueur au lieu de résidence au jour de la naissance.

Le paiement sera assuré par les caisses suivantes : pour le Nord, Caisse Familiale Interprofessionnelle, 49, rue Boucher-de-Perthes, à Lille ; pour le Pas-de-Calais, Caisse Artésienne, 12 rue Emile-Legrelle, à Arras.

Les intéressés devront fournir, au moment du paiement, une déclaration attestant qu'ils n'ont pas déjà perçu la prime ou la fraction de prime dont ils demandent le versement.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser aux « Maisons de la Famille » : Lille, 141, rue du Molinel ; Tourcoing, 38, rue de la Cloche ; Halluin, place de l'Eglise.

REDEVENEZ JEUNE en évacuant « à fond » — comme à 20 ans

Essayez les bienfaits de la Cure Thermale Chez Soi

Avec l'âge ou une vie sédentaire, la bile et les sécrétions de l'estomac se raréfient. Votre intestin (ce muscle long de 10 mètres) pétrit « au ralenti » ; dans vos reins 9 millions de petits canaux commencent à se bloquer et n'arrivent plus à filtrer tous les déchets : l'acide urique s'accumule, empoisonne le sang et cause les migraines, les rhumatismes, la goutte. Chaque matin, comme vous vous lavez la figure, lavez votre foie, vos reins et votre intestin, en prenant simplement dans votre petit déjeuner ou dans un verre d'eau chaude une pincée de Kruschen : Aussitôt 6 sels minéraux (dont les célèbres sels de Carlsbad et d'Epsom), agissant à la façon des eaux de sources thermales les plus réputées, vous obligent à évacuer naturellement et à fond : Les poisons sont dissous et expulsés au fur et à mesure qu'ils se forment, si bien que les douleurs rhumatismales disparaissent d'elles-mêmes. La digestion redevient facile et courte comme à 20 ans. Une joyeuse sensation de bien-être rajeunit le corps et l'esprit. Commencez demain matin à prendre vos sels Kruschen. Tous pharm.

### RECENSEMENT DES ENTREPRISES ARTISANALES

Par circulaire du 26 mars 1941 créant les Bureaux Artisanaux des matières, M. le Secrétaire d'Etat à la Production Industrielle a prescrit le recensement obligatoire de toutes les entreprises artisanales.

Beaucoup d'artisans inscrits au Registre des Métiers ne s'y sont pas cependant fait connaître.

Nous attirons leur attention sur le caractère obligatoire de ce recensement et les invitons à régulariser d'urgence leur situation en s'adressant au Bureau Artisanal des Matières, 14, rue d'Inkermann, à *Lille* ou au Bureau Artisanal des Matières, 44, rue Désiré Delansorne, à *Arras*.

L'ÉLECTRICITÉ s'apprend aussi...
par CORRESPONDANCE
ÉCOLE CENTRALE de T.S.F
12 rue de la Lune - Paris

## SPORTS

### CROSS CYCLO-PÉDESTRE

### REVANCHE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE A LENS

**CETTE ÉPREUVE SE DÉROULERA LE 4 AVRIL AU STADE FÉLIX BOLLAERT**

Les organisations du C.C. Lensois sont toujours très goûtées du public de la grande cité minière. Il en sera de même dimanche 4 Avril où, sur le Stade Félix Bollaert, après le match de football Lens-Avion, se disputera la véritable revanche du championnat de France de cross cyclo-pédestre.

Ce sera l'occasion pour les nombreux supporters du jeune espoir local Rigault de le voir aux prises avec les Peuziat, Faucheux, Duc, Lemoine etc.

Le parcours choisi, entièrement tracé dans l'enceinte du stade, exigera des concurrents une parfaite sûreté dans leurs moyens et une endurance à toute épreuve.

Engagements à M. Houssin, 118, Avenue de Liévin à Lens.

Déjà, plus de 20 concurrents ont donné leur accord, ce qui promet une lutte de toute beauté.

### PÊCHEURS A LA LIGNE

*L'Union Syndicale des Pêcheurs à la ligne et Riverains du Nord nous communique :*

Les dates de fermeture de la pêche ont été fixées par MM. les Préfets comme suit, pour l'année courante dans les départements du *Nord* et du *Pas-de-Calais* :

*Saumon* : du 1er au 9 janvier, 10 octobre au 31 décembre.

*Truite* : du 1er janvier au 2 mars, 5 octobre au 31 décembre.

*Brochet* : du 1er février au 31 mars.

*Tous poissons non mentionnés ci-dessus* : du 4 mai au 2 juillet.

*Ecrevisses* : département du Nord, du 1er janvier au 15 juillet, 16 octobre au 31 décembre. Pas-de-Calais, du 1er janvier au 13 juillet, du 18 octobre au 31 décembre.

*Grenouilles* : du 20 avril au 18 juin.

Les jours indiqués ci-dessus sont compris dans la période d'interdiction.

En outre, pour la grenouille, l'écrevisse et toutes espèces de poissons autres que le saumon, la pêche est interdite dans les cours d'eau de 1re catégorie, qui sont ceux dans lesquels l'espèce dominante est la truite, du 1er janvier au 26 mars et du 5 octobre au 31 décembre et dans ceux de la 2e catégorie, durant 60 jours pleins à compter du 4 mai (du 4 mai au 2 juillet).

L'interdiction de pêcher durant les périodes désignées s'applique à tous les procédés de pêche, même à la ligne flottante tenue à la main et aux jours fériés comme aux jours ouvrables.

SOMMES ACHETEURS
MACHINES A BOIS
MOTEURS ÉLECTRIQUES
BALANCES ET BASCULES
G.O.O., 15, rue Arsenal, PARIS.
11.290

## BOURSE DE PARIS du 30 Mars 1943

Le premier cours est celui pratiqué à la séance précédente.

**Fonds d'Etat Français.** — 3 %, 97,10, 96,90 ; 5 % am., 99, 98,70 ; 4 % 1917, 104.10, 104.15 ; 4 % 1918, 104.35, 104.40 ; 5 % 1920, 140.30, 140.45 ; 4 1/2 % 1932 A, 102.65, 102.65 ; 4 1/2 % 1932 B, 103.65, 103.70 ; 3 % 1942, 97.40, 97.15 ; 3 1/2 % 1942, 98.35, 98.45 ; Cais. Aut. 4 % 1936, 123.35, 123.40 ; Obl. Trés. 4 1/2 % 1933, 1.300, 1.303 ; 4 % 1934, 1.200, 1.200 ; P.T.T. 4 1/2 % 1929 C/500, 519, 525 ; Obl. Trés. 4 1/2 % 36 B, 140.85, 140.90 ; Bons Trés. 4 1/2 % 1934, 1.094, 1.094 ; 4 % 1935, 1.085, 1.085 ; Caiss. Aut. Tab., 1.022, 1.030.

**Crédits Nationaux.** — Cx 1919, 640, 640 ; 1920, 570, 572 ; 1934, 1.176, 1.133 ; 1935, 1.108, 1.109.

**Foncières et Communales.** — Fonc. 1883, 363, 370 ; Fonc. 1885, 409, 414 ; Com. 1891, 368, 367 ; Com. 1892, 452, 452 ; Fonc. 1895, 445, 441 ; Com. 1899, 415, 405 ; Fonc. 1903, 433, 434 ; Com. 1906, 421, 421 ; Fonc. 1909, 217, 217 ; Com. 1912, 217, 211 ; Fonc. 1913 3 1/2 %, 450, 455 ; Com. 1930 4 %, 1.003, 995 ; Fonc. 1930 4 1/2 %, 971, 971 ; Com. 1931, 1.017, 1.016 ; Com. 1931-32, 1.005, 996 ; Com. 1932, 1.022, 1.008 ; Emp. 1933, 1.042, 1.048.

**Actions françaises.** — Bque de Fce, 28.500, 28.795 ; Compt. Esc., 3.725, 3.800 ; Crédit Fonc., 7.180, 7.360 ; Crédit Lyon., 3.650, 3.575 ; Crédit du Nord, 745, 775 d. ; Sté Gle, 3.060, inc. ; Suez (act.), 42.000, inc. ; Nord, 2.120 d., 2.180 d. ; El. et Gaz du Nord, 1.039, 995 ; Electr. du Nord, 900, 875 ; Energie Ind., 4.100, 4.225 ; Nord Lum., 2.270, 2.350 ; Thom. Houston, 850, 876 ; Le Blan, inc., 1.850 ; Pérenchies, 2.652, 2.700 ; St Frères, 1.690, 1.720 ; Gaz N.-E., 1.450, 1.480 ; Aciéries de Longwy, 1.127, 1.168 ; Aciéries de Micheville, 2.350, 2.300 ; Aciéries du Nord, 745, 750 ; Aciéries de Sambre et M., inc., 730 d. ; Arbel, 2.600, 2.600 ; Chant. de Fr., 1.650, 1.700 ; Constr. Nord-Fr., 1.530, 1.575 d. ; Fives-Lille, inc., 2.070 ; Forges N.-E., 1.720, 1.760 ; Jeumont (act.), 1.060, 1.120 ; Jeumont (part), 2.805, 2.895 ; Fco-Belge Mat. Ch. Fer, 11.000, 11.450 ; Hts-Fourn. P.-à-M., 8.375, 8.600 ; Denain-Anzin, 4.650, 4.600 ; Louvroil Montb., 1.205, 1.225 ; Métaux, 4.850 d., 4.950 ; Peugeot, 1.625, 1.660 ; Senelle Maub., 1.960 d., 2.000 d. ; Béthune, 3.700, 3.800 d. ; Aniche, 6.200, 6.350 ; Anzin, 2.166, 2.225 d. ; Blanzy, 6.050 d., 6.250 d. ; Carvin, 3.701, 3.800 ; Courrières, 1.180, 1.200 ; Dourges, 3.345, 3.450 ; Escarpelle, 6.250, 6.400 d. ; Lens, 1.718, 1.750 ; Marles, 1.980, 2.025 ; Ostricourt, 6.600, 6.620 ; Vicoigne, 2.070, 2.130 ; Mokta El Hadid, 17.800, 17.425 ; Nickel, 3.450, 3.450 ; Ouenza, 7.700, 7.500 ; Lille Bonn. (prior.), 1.175, inc. ; Lille Bonn. (ord.), 825, 820 ; Air Liquide, 3.350, 3.399 ; Glaces Nord-Fce, 14.950, 15.130 ; Kuhlmann, 2.520, 2.600 ; Poliet Chausson, 4.950, 5.075 ; Caout. Indochine, 2.340, inc. ; Cultures Trop., 524, 526 ; Terres Rouges, 1.440, 1.470.

**Ville de Paris.** — Ville de Paris 1871, 510, 510 ; 1875, 521, 529 ; 1876, 530, 532 ; 1892, 337, 339 ; 1894-96, 346, 349 ; 1898, 398, 401 ; 1899, 387, 387 ; 1904, 390, 390 ; 1910 2 3/4 %, 361, 367 ; 1910 3 %, 317, 315 ; 1912, 300, 300 ; 1929, 1.026, 1.026 ; 1930, 973, 965 ; 1930 lots, 995, 1.000 ; 1931, 1.000, 1.003 ; 4 % fortif., 966, 966 ; 1932, 1.019, 1.019 ; 3 1/2 % 1942, 4.770, 4.770.

**Valeurs françaises (obligations).** — Dép. Nord 4 % 1931 oct., 2.045, 2.046 ; 4 % 1931, 960, 951 ; 5 % 1935, 1.052, 1.052 ; 5 1/2 % 1936, 1.020, 1.020.

### SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Par suite de la mauvaise qualité de la colle et du papier il arrive parfois que les étiquettes réglementaires apposées sur les wagons se détachent et disparaissent, ce qui apporte une gêne importante dans l'acheminement des wagons complets.

Pour remédier à cet état de choses, la S.N.C.F. demande instamment aux expéditeurs de wagons complets d'apposer sur un ou plusieurs colis, facilement visibles de l'extérieur lorsque l'on ouvre l'une quelconque des portes du wagon, une étiquette-adresse rappelant, très lisiblement, les noms et adresses de l'expéditeur et du destinataire.

Cette opposition facilitera la tâche du chemin de fer en permettant l'acheminement à destination du wagon dans tous les cas.

## BOURSE DE LILLE du 30 Mars 1943

Le premier cours est celui pratiqué à la séance précédente.

**Charbonnages** : Albi, 3.100, 3.125 ; Albi (part), 5.175, 5.230 ; Aniche, 6.200, 6.400 d. ; Anzin, 2.225, 2.250 ; Béthune, 35.700, 37.500 d. ; Béthune (1/10), 3.700, 3.800 d. ; Blanzy, 6.130, 6.200 d. ; Bruay (coup. de 10), 700, 720 ; Carvin, 3.540, 3.800 ; Clarence, 571, 585 d. ; Commentry (Jce), 3.025, 3.050 d. ; Commentry (Cap.), 8.325, 3.500 d. ; Courrières, 1.180, 1.210 d. ; Crespin, 200, 215 d. ; Dourges, 3.200, 3.400 d. ; Escarpelle, 5.975, 6.400 d. ; Lens A, 1.705, 1.750 ; Lens B, 832, 840 d. ; Liévin, 913, 965 ; Marles, 1.980, 2.050 ; Ostricourt, 6.530, 6.760 ; Thivencelles, 731, 735 ; Vicoigne, 2.085, 2.140.

**Banques** : C.D.N., 795, inc. ; Union Mines, 1.300, 1.330.

**Eaux, Transports** : E.L.R.T., 490, 470 o. ; Lyon. des Eaux (cap.), 3.200, 3.350 d. ; Lyon. des Eaux (Jce), 3.875, 2.950 d. ; Pierchon, 690, 625 o.

**Electricité** : Artésienne, 821, 815 ; Béthunoise, 665, 657 ; Boulonnaise, 1.150, inc. ; Contin. du Gaz, 3.800, 3.750 o. ; Elect. Gaz Nord, 1.010, 1.025 ; Electr. Nord, 900, inc. ; Electr. N.-O., 1.395, 1.300 o. ; Energ. Nord-France, 871, 920 ; Gaz d'Hersin, 1.100, 1.100 ; La Roubaisienne, 4.150, 3.890 ; Sect. Billy, 1.110, 1.250 d. ; Union Houillère, 455, 460 d.

**Métallurgie** : Blanc-Misseron (ord), 290, 300 ; Blanc-Misseron (prior), 1480, nc. ; Aciéries de Longwy, 1.130, 1.150 d. ; Ac. de Micheville, 2.300, 2.350 o. ; Ac. du Nord, 745, 735 ; Ac. de Sambre et Meuse, 720, inc. ; Arbel, 2.500, 2.500 ; Chant. France, 1.825, 1.625 ; At. Nord France, 1.520, 1.520 ; At. Nord France (part), 1.180, inc. ; Autos chen., 106, inc. ; Bache, 1.650, 1.625 ; Cail, 1.050, inc. ; Delattre, 1.000, 981 ; Denain-Anzin, 4.360, 4.600 ; Electro-Métal, 451, 470 ; Fives-Lille, 2.000, 2.000 ; Marine, 1.425, 1.475 d. ; Nord-Est, 1.725, 1.770 ; Fco-Belge, 11.000, 11.300 d. ; Jeumont, 1.021, 1.050 d. ; Louvroil, 1.210, 1.250 ; St-Sauveur, 1.150, inc. ; Saulnes, 3.420, 3.500 ; Senelle, 1.950, 2.005 d. ; Tubes de Val., 1.230, 1.250.

**Entreprises et Matér. constr.** : Carr. Dumont Vireux, 36, 50 d. ; Chaux et Cim. Lafarge, 15.400, 15.400 ; Chaux et Cim. Lafarge (act. B 300), 5.250, 5.300 ; Ciments du Boul., 1.900, 1.925 en liquid. ; Ciments Portland, 23.500, 23.300 o. ; Cim. Portl. (part.), 37.000, 37.000 o. ; Cim. et Chaux Hydraul., 1.495, 1450 o. ; Cim. Franç. et Portl. Boul., 9.700, 9.750 d. ; Cim. Franç. et Portl. Boul. (jouiss.), 9.200, 9.325 d. ; Cim. Pont-à-Vendin, 4.300, inc. ; Desvroise, 7.300, inc. ; La Loisne, 1.365, 1.335 ; Poliet et Chausson, 4.850, 4.900 ; Poliet et Chausson (part), 42.500, 43.000 ; Super Cim. Boulonnais, 170, 200 d.

**Produits chim., Huileries, Verreries** : Air liquide, 3.200, 3.375 d. ; Air liquide (part), 16.405, inc. ; Engr. d'Auby, 481, 500 ; Engr. de Roubaix, 2.000, inc. ; Glaces Nord France, 14.400, 14.400 ; Huiles, goudrons et dérivés, 6.950, 6.200 o. ex-dr. ; Kuhlmann, 2.550, 2.585 ; Oxhydrique Française, 675, 380 o. ; Pechiney, 5.650, 5.700 d. ; Prod. Organ. Chim., 1.210, 1.270 d. ; Rhône Poulenc, 3.875, 4.180 d. ; St-Gobain, Chauny et Ciney, 7.525, 7.825 ; Usin. de Libercourt, 920, 840 d. ; Verre. et Glac. d'Aniche, 5.100, 5.100 d.

Du nouveau pour ceux qui souffrent d'un COR
A arrêté la douleur, dessèche le cor
Sur chaque cor appliquez un Oxa-Ped. D'abord la douleur cesse. Puis le cor commence à se dessécher et sort peu à peu de la peau saine de l'orteil, — et bien qu'en décollant l'Oxa-Ped vous entraînez du même coup le cor tout entier avec ses racines. Faites-en l'essai aujourd'hui. La trousse pour 6 cors : 7 fr. 90 chez tous les Pharmac. Dites-bien Oxa-Ped !

## ANNONCES LÉGALES

**ADJUDICATION.** — Le Député-Maire de la ville de Tourcoing, Officier de la Légion d'Honneur, donne avis que le vendredi 16 avril 1943, à 10 heures 30 il sera procédé dans une des salles de l'Hôtel de Ville, à l'adjudication publique des travaux d'entretien et travaux divers de transformation des propriétés communales pendant l'année 1943. Ces travaux sont divisés en 36 lots désignés ci-après : Catégorie de travaux : A) Démolition, transport, terrassement, maçonnerie ; lot 1 ; secteurs 1-2. Evaluation : lot non réservé : 120.000 ; cautionnement, 4000 fr. — Lot 2, secteurs 3-4 ; évaluation : lot non réservé, 120.000 fr. ; cautionnement 4.000 fr. Catégorie de travaux : B) Pierres et marbres, lot 3, secteurs 1-2. Evaluation : lot non réservé, 12.000 fr. — Lot 4, secteurs 3-4. Evaluation : lot non réservé, 12.000 fr. — Catégorie de travaux : C) Plafonnage et enduit, lot 5, secteurs 1-2. Evaluation : lot non réservé, 15.000 fr. — Lot 6, secteurs 3-4. Evaluation : lot non réservé, 15.000 fr. — Catégorie de travaux : D) Charpente - Menuiserie, lot 7, secteur 1. Evaluation : lot non réservé, 15.000 fr. ; Lot 8, secteur 2. Evaluation : lot réservé aux artisans, 15.000 fr. — Lot 9, secteur 3. Evaluation : lot non réservé, 15.000 fr. ; Lot 10, secteur 4. Evaluation : lot non réservé, 15.000. — Catégorie des travaux : E) Zinguerie, couverture, plomberie, sanitaire, lot 11, secteur 1. Evaluation : lot non réservé, 50.000 fr. Cautionnement : 1.700 fr. ; Lot 12, secteur 2. Evaluation : lot réservé aux artisans : 50.000 fr. Cautionnement : 1.700 fr. ; Lot 13, secteur 3. Evaluation : lot non réservé, 50.000 fr. Cautionnement : 1.700 fr. ; Lot 14, secteur 4. Evaluation : lot non réservé 50.000 fr. Cautionnement 1.700 fr. — Catégorie des travaux : F) Ferronnerie, Serrurerie, Tôlerie, lot 15, secteur 1. Evaluation : lot non réservé, 10.000 fr. ; Lot 16, secteur 2. Evaluation : lot réservé aux artisans, 10.000 fr. ; Lot 17, secteur 3. Evaluation : lot non réservé, 10.000 fr. ; Lot 18, secteur 4. Evaluation : lot non réservé, 10.000 fr. — Catégorie de travaux : G) Carrelages et parquets, lot 19, secteur 1. Evaluation : lot non réservé 10.000 fr. ; Lot 20, secteur 2. Evaluation : lot réservé aux artisans 10.000 fr. ; Lot 21, secteur 3. Evaluation : lot non réservé, 10.000 fr. ; Lot 22, secteur 4. Evaluation : lot non réservé, 10.000 fr. — Catégorie de travaux : H) Peinture - Vitrerie, lot 23, secteur 1. Evaluation : lot non réservé, 75.000 fr. Cautionnement, 2.500 fr. ; Lot 24, secteur 2. Evaluation : lot réservé aux artisans, 75.000 fr. Cautionnement, 2.500 ; Lot 25, secteur 3. Evaluation : lot non réservé, 75.000 fr. Cautionnement, 2.500 fr. ; Lot 26, secteur 4. Evaluation : lot non réservé, 75.000. Cautionnement, 2.500 fr. — Catégorie de travaux : I) Fumisterie, lot 27, secteur 1. Evaluation : Lot réservé aux artisans : 15.000 francs ; Lot 28, secteur 2. Evaluation : lot non réservé, 15.000 fr. ; Lot 29, secteur 3. Evaluation : lot non réservé, 15.000 fr. ; Lot 30, secteur 4. Evaluation : lot non réservé, 15.000 fr. — Catégorie de travaux : J) Electricité, lot 31, secteur 1. Evaluation : lot non réservé, 12.500 ; Lot 32, secteur 2. Evaluation : lot réservé aux artisans : 12.500 fr. ; Lot 33, secteur 3. Evaluation : lot non réservé 12.500 fr. ; Lot 34, secteur 4. Evaluation : lot non réservé, 12.500 fr. — Catégorie de travaux : K) Chauffage, lot 35, secteurs 1-2. Evaluation : lot non réservé, 45.000 fr. Cautionnement, 1.500 fr. ; Lot 36, secteurs 3-4. Evaluation : lot non réservé, 45.000 fr. Cautionnement, 1.500 fr. — Les cahiers des charges sont déposés à la mairie (Bureau des Bâtiments) où les intéressés pourront en prendre connaissance tous les jours, excepté les samedis après-midi et dimanches. — Le Député-Maire : **L. MARESCAUX.** 23.238

Etude de Mᵉ CARLIN, avoué à Arras. — **DIVORCE. - A. J. Décis. du 21 avril 1941** : D'un jugement rendu par défaut, faute de comparaître, le trois décembre mil neuf cent quarante et un, enregistré, signifié et transcrit. Entre : Monsieur WIDORSKI Marcel, demeurant à ELEU-dit-LAUWETTE, 53, rue Charles Ferrand, Demandeur ayant Mᵉ Paul CARLIN, pour avoué, d'une part. Et : Madame Madeleine BLANCKAERT, épouse WIDORSKI, demeurant à DUNKERQUE, rue Sœur Blanche, puis à Argenteuil, rue Louis Blanc, numéro 69 et actuellement sans domicile ni résidence connus en France, d'autre part. Il appert que le divorce a été prononcé à la requête et au profit du mari et aux torts de la femme, et qu'il est devenu définitif. — Pour extrait (signé) : **P. CARLIN.** 17.928

Etudes de Mᵉ BETTREMIEUX, notaire à Fourmies, de Mᵉ HEUEL, notaire à Wignehies et de Mᵉ PACOME, avoué à Avesnes. — **Vente par licitation de : Une maison à usage de café** - Un fonds de commerce de débit de boissons et d'exploitation de salle de spectacles. Le tout sis à ANOR. L'adjudication aura lieu le lundi 17 mai 1943, à 15 heures en la mairie d'Anor, par le ministère de Mᵉ BETTREMIEUX, notaire à Fourmies et de Mᵉ HEUEL, notaire à Wignehies, commis à cet effet. En exécution d'un jugement rendu en Chambre du Conseil par le Tribunal civil d'Avesnes le vingt-deux octobre 1942. Et aux requête, poursuites et diligences de 1°) Madame Palmyre-Louise FRANÇOIS, demeurant à ANOR, rue du Maréchal Foch, Veuve de M. Gustave-Charles-Florent Brulé ; 2°) Madame Aline - Aimée - Emilienne LAURENT, divorcée en premières noces de M. Gustave-Charles Brulé, épouse en secondes noces de M. Ernest-Cyrille DEFACQ, propriétaire avec lequel elle demeure à Anor, 5, rue Victor Delloue, ladite dame agissant en qualité de tutrice naturelle et légale de James-Arthur-Charles Brulé, né à Mondrepuis (Aisne), le 4 Juillet 1927, de son union avec ledit M. Gustave Brulé, réintégrée dans cette fonction par délibération du conseil de famille du 20 Juin 1942 et M. DEFACQ, agissant pour assister et autoriser son épouse et comme co-tuteur dudit mineur, élu à cette fonction par délibération sus-énoncée ; 3°) Madame Louise Brulé, Veuve de M. Henri DEGARDIN, demeurant à Mondrepuis, rue d'Ardennes, agissant en sa qualité de subrogée tutrice dudit mineur Brulé, nommée à cette fonction par la délibération sus énoncée. Ayant pour Avoué Mᵉ PACOME. Il sera, les jour, heure et lieu sus indiqués, procédé à l'adjudication au plus offrant et dernier enchérisseur et à l'extinction des feux de : ARTICLE PREMIER. — **UNE MAISON A USAGE DE CAFÉ, sise à ANOR**, à l'angle des rues du Maréchal Foch et Fostier Bayard, construite en pierres et briques, couverte en ardoises comprenant rez-de-chaussée de quatre pièces avec cave et buanderie, étage de quatre pièces, grenier et mansardes, cour. Ainsi que les fondations d'un autre bâtiment situé derrière le précédent, qui servait de salle de spectacles et a été détruit par faits de guerre, et y compris le droit à toutes indemnités de dommages de guerre. Le tout tenant aux rues sus désignées à l'ancien patronage et à M. MARTIN, cadastré section D Nº 852 et 853 pour cinq ares soixante dix-huit centiares. MISE A PRIX : **150.000 francs.** — ARTICLE DEUXIÈME. — **UN FONDS DE COMMERCE DE DÉBIT DE BOISSONS ET D'EXPLOITATION DE SALLE DE SPECTACLES**, dénommé « Café de l'Harmonie » exploité dans la maison sus désignée et comprenant : 1o) les éléments incorporels, c'est-à-dire l'enseigne et le nom commercial, la licence, la clientèle et l'achalandage ; 2o) Un peu de matériel, c'est-à-dire deux tables, treize chaises, comptoir, verrier. MISE A PRIX : **40.000 francs.** — NOTA. — **Entrée en jouissance par la prise de possession réelle le 1er Août 1943.** — CLAUSE PARTICULIÈRE : Les personnes désirant porter des enchères sur l'immeuble devront au préalable être munies de l'autorisation préfectorale prévue par la loi du 16 Novembre 1940. Avis est donné qu'un certain délai est nécessaire pour ladite autorisation et que les amateurs doivent de suite faire toute diligence et qu'ils peuvent s'adresser à Mᵉˢ BETTREMIEUX et HEUEL, Notaires sus nommés. — Pour plus de renseignements, s'adresser 1o) à Mᵉ BETTREMIEUX, Notaire à Fourmies ; 2o) à Mᵉ HEUEL, Notaire à Wignehies, 3o) à Mᵉ PACOME, Avoué à AVESNES. — Avesnes le 29 Mars 1943 (Signé) : PACOME, enregistré conforme. 17.992

Etude de Mᵉ André CHATTELEYN, Avoué à Lille, 27, boulevard Vauban. — Vente par suite de licitation entre majeurs et mineurs (Consorts LEVEUGLE-BECQUART). **Le Mercredi 21 Avril 1943**, à 14 heures, au Palais de Justice de Lille (Autorisation préfectorale indispensable. Les enchères ne seront reçues que par Ministère d'Avoués) — VILLE DE ROUBAIX, boulevard de Reims, nº 241 : **UNE MAISON à usage d'habitation.** Mise à prix : 20.000 fr. Rue de l'Ouest, nº 105 : **UNE MAISON à usage d'estaminet.** Mise à prix : 15.000 fr. Rue de l'Ouest, nº 107 : **UNE MAISON à usage d'habitation.** Mise à prix : 15.000 fr. Rue de l'Ouest nº 113 : **UNE MAISON à usage d'habitation.** Mise à prix : 35.000 fr. — **Visite** : La maison boulevard de Reims, nº 241, les lundi, mardi et mercredi, de 15 à 17 h. ; celles rue de l'Ouest, numéros 105-107 et 113, les jeudi, vendredi et samedi, de 10 h à midi. — **Pour tous renseignements, s'adresser** : 1º A Mᵉ André CHATTELEYN, Avoué à Lille, 27, boulevard Vauban, poursuivant la vente, rédacteur du cahier des charges ; 2º Au Greffe du Tribunal civil de Lille ou Palais de Justice de ladite ville, où est déposé le cahier des charges ; 3º A Mᵉ Amédée DUCHANGE, Notaire à Roubaix, 9, rue du Maréchal-Foch chargé de la liquidation. 17956

Etude de Mᵉ CARLIN, avoué à Arras. — **DIVORCE. — A. J. Décis. du 29 octobre 1941** : D'un jugement contradictoirement rendu le 29 juillet 1942, enregistré, signifié et transcrit. Entre : Madame Jeanne DESCAMPS, épouse de Monsieur René DUBRIEUX, demeurant à BIENVILLERS-au-BOIS, à la Briqueterie. Défenderesse au principal, demanderesse reconventionnelle, ayant Mᵉ Paul CARLIN pour avoué, d'une part. Et : Monsieur René DUBRIEUX, chauffeur, demeurant à BIENVILLERS-au-BOIS, ci-devant et actuellement à ALBERT, rue de Bapaume, numéro 25. Demandeur au principal, défendeur reconventionnel ayant Mᵉ DUBOIS, pour avoué, d'autre part. Il appert que le divorce a été prononcé au profit de la femme et aux torts exclusifs du mari et qu'il est devenu définitif. — Pour extrait, (signé) : **P. CARLIN.** 17.927

Baume Tue-Nerf Mirige
MAUX DE DENTS
Seul produit efficace. Toutes pharmacies.

Etudes de Mᵉ Adrien LEGRAND, Docteur en droit, notaire à Merville, rue des Capucins, numéro 51, et de Mᵉ Jacques DUQUESNOY, Docteur en Droit, avoué à Hazebrouck, rue de Thérouanne, numéro 20. — **Licitation COUSTENOBLE - HOOGERS.** — VILLE DE MERVILLE. — 1) **UNE MAISON D'HABITATION** ; 2) **UN TERRAIN A BATIR** de 2 ares 05 centiares. — **A VENDRE** avec les formalités judiciaires et par suite de licitation entre majeurs et mineurs. — L'adjudication aura lieu le lundi vingt-quatre mai mil neuf cent quarante-trois, à quatorze heures précises (heure officielle allemande), en l'étude et par le ministère de Mᵉ Adrien LEGRAND, notaire à Merville, à ce judiciairement commis. — **DESIGNATION** : Département du Nord - Arrondissement de Dunkerque. - **VILLE DE MERVILLE.** — Article premier. — Rue de Béthune numéro 37 A) **UNE MAISON D'HABITATION** avec les fonds, cour et jardin en dépendant d'une superficie d'après le nouveau cadastre de 4 ares 26 centiares y figurant sous le numéro 15 de la section E, repris à l'ancien plan sous le numéro 66 bis de la même section, tenant du levant et du midi aux ayants droit de M. VANPOUILLE-PETIPREZ, du couchant à la rue de Béthune, du nord, à M. Auguste DEGRUSON et aux ayants droit de M. Alphonse PODVIN. — B) Le droit en vertu des lois actuellement en vigueur et de celles qui pourront intervenir ultérieurement à la participation de l'Etat Français dans les dépenses qui seront occasionnées pour la réparation dudit immeuble qui a été endommagé par les bombardements de mai 1940 et dont le dossier des dommages établi par M. Lucien BEUN, architecte à Merville, s'élève valeur 1939 à 19.765 fr 51, outre les honoraires d'architecte s'élevant à 847 francs. — Mise à prix fixée par le Tribunal : 80.000 francs. — Article deuxième. — Rue des Prêtres : **UN TERRAIN** à bâtir d'une contenance d'après nouveau cadastre de 2 ares 05 centiares où il figure sous le numéro 125 de la section A, repris à l'ancien plan sous les numéros 842, 843, 844 et 865 de la même section tenant du levant à la rue des Prêtres, du midi à Veuve Eugène OLIVIER, du couchant, à la rue de la Prairie et du nord à M. Bénoni DELEURENCE. — Mise à prix fixée par le Tribunal : 5.000 fr. **OCCUPATION.** — L'article premier est occupé par l'Armée Allemande, l'adjudicataire aura à faire son affaire personnelle de cette occupation. — L'article deuxième est occupé verbalement par M. Louis DEREMETZ, serrurier-plombier à Merville, moyennant un loyer annuel de 200 francs payable à terme échu le premier octobre de chaque année. Cette vente se poursuit et a lieu en vertu et en exécution d'un jugement sur requête collective et après conclusions du Ministère public, rendu par le Tribunal civil de première instance d'Hazebrouck le vingt et un janvier mil neuf cent quarante-trois, enregistré. Aux requête, poursuites et diligences de : 1) Monsieur René-Charles-Désiré MARGOLLÉ, représentant, demeurant à Béthune, rue de Fouquerault, veuf en premières noces de Madame Cécile-Marguerite-Marie COUSTENOBLE, et époux en secondes noces de Madame Hélène SERVATIUS. 2) Madame Marie-Appoline-Aldegonde DELOBEL, épouse assistée et autorisée de M. Fernand-Léon LECOMTE, ajusteur avec lequel elle demeure à Argenteuil (S.-et-O.), boulevard Bourceron, numéro 7, et ce dernier en son nom personnel au besoin ; 3) Madame Jeanne-Augustine-Marie DELOBEL, épouse assistée et autorisée de Monsieur Jean-Louis MIGNOT, boucher, avec lequel elle demeure à Armentières, rue d'Ypres, numéro 140 et ce dernier en son nom personnel au besoin ; 4) Monsieur Désiré-César LINNE, ajusteur, demeurant à Saint-Cyr l'Ecole (S.-et-O.), avenue Pierre Curie, numéro 130, époux de Madame Marcelle-Eugénie LAMARCHE ; 5) Monsieur Gérard WAMBERGUE, notaire, demeurant à Merville, « Commis par jugement du Tribunal civil de première instance d'Hazebrouck, du dix-neuf novembre mil neuf cent quarante-deux, enregistré, pour représenter Madame Irène-Jeanne LINNE, épouse de Monsieur Alain-Germain-René MATHIEU, Industriel, avec lequel elle demeure à la Société Forestière à Saint-Laurent du Maroni (Guyane Française) et ledit Monsieur MATHIEU » ; 6) Monsieur Hervé EUQUEBECQ, employé de commerce, demeurant à l'Hay-les-Roses (Seine), 172, rue de Chalais, veuf de Madame Eliane-Philoté LINNE « agissant en sa qualité de tuteur légal de sa fille Evelyne-Marguerite-Lucienne EUQUEBECQ, née à Armentières, le vingt juin mil neuf cent vingt-sept ». En présence, ou lui dûment appelé de : Monsieur Jules PRUVOST, principal clerc de notaire, demeurant à Merville « Pris en sa qualité de subrogé-tuteur « ad hoc » faisant fonctions de subrogé-tuteur ordinaire de la mineure Evelyne-Marguerite-Lucienne EUQUEBECQ, née à Armentières, le 20 juin 1927, ci-dessus nommée. Nommé à cette fonction qu'il a acceptée suivant délibération du conseil de famille de ladite mineure tenue sous la présidence de Monsieur le Juge de Paix du canton d'Armentières, le 14 décembre 1942 enregistrée ». — **MISE A PRIX** : La vente aura lieu sur les mises à prix fixées d'office par le Tribunal, savoir : Article premier : Quatre-vingt mille francs, ci : 80.000 fr. — Article deuxième : Cinq mille francs, ci : 5.000 fr. — Et en outre sous les clauses et conditions énoncées au cahier des charges dressé pour parvenir à la vente par Mᵉ Adrien LEGRAND, notaire à Merville, et déposé en son étude où l'on peut en prendre communication. — **AVIS IMPORTANT.** — Il est rappelé que conformément aux dispositions de la loi du 16 novembre 1940, seules les personnes qui auront obtenu préalablement l'autorisation de Monsieur le Préfet du Nord, pourront enchérir et se rendre adjudicataires, et qu'un délai d'au moins quinze jours avant la vente est nécessaire pour obtenir ladite autorisation. — Il est, en outre, indiqué qu'une ordonnance de Monsieur le Président du Tribunal civil de première instance d'Hazebrouck, en date du seize mars mil neuf cent quarante-trois, enregistrée, rendue sur requête par application du décret du 29 novembre 1939, ordonne l'insertion prescrite par l'article 4 dudit décret dans le présent journal, et que la présente insertion est destinée à faire courir le délai d'un mois pendant lequel tout intéressé appartenant à l'une des catégories visées à l'article premier du décret du premier septembre 1939, et à l'égard duquel il ne serait pas intervenu une ordonnance levant la suspension des délais, pourra former opposition motivée à la levée de cette suspension par simple lettre recommandée, adressée au Greffier en Chef du Tribunal civil d'Hazebrouck, et ce, conformément aux dispositions des articles 4, 5 et suivants du décret du 29 novembre 1939. — Pour tous renseignements, s'adresser : 1) A Mᵉ Adrien LEGRAND, Docteur en droit, notaire à Merville, rue des Capucins, numéro 51, dépositaire du cahier des charges et des titres de propriété ; 2) A Mᵉ Jacques DUQUESNOY, Docteur en droit, avoué à Hazebrouck, rue de Thérouanne, numéro 20, poursuivant la vente. — Ainsi fait et rédigé par l'avoué poursuivant soussigné. Hazebrouck, le vingt-cinq mars 1943. (Signé) : ILLISIBLE. — Enregistré à Hazebrouck, le 29 mars 1943, folio 11, numéro 15. Reçu : trente francs (signé) : MALBREL. 17.995

**SOCIÉTÉ BOUCHERIE COOPÉRATIVE DES MINEURS DES FOSSES THIERS - LA GRANGE**, 664, rue Jean Jaurès, **BRUAY-SUR-L'ESCAUT.** — Messieurs les Actionnaires sont invités à assister le 15 avril 1943, au Salon de M. PAYEN Adfred, à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu à 16 heures. — ORDRE DU JOUR : 1) Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée ; 2) Approbation du rapport du Conseil d'Administration sur les comptes 1942 ; 3) Election du Commissaire Vérificateur des comptes pour un an ; 4) Election d'un membre nouveau au Conseil d'Administration pour un an ; 5) Questions diverses. 23.237

Etude de Mᵉ CHATTELEYN, avoué, Lille - Ass. Judic. Décis. du 18-10-1939 — **DIVORCE** : Jgt contrad. du Trib. Civ. de Lille du 12 novembre 1940, enreg. prnn. le divorce entre Mme Fernande DESPLECHIN, 63, rue du Général Douay, à Tourcoing, et M. Grégoire STEPANOFF, 315, rue Verte à Croix. Au profit de Mme STEPANOFF-DESPLECHIN. — Pour extr. (sig.) CHATTELEYN. 17.926

### VENTES

**Commissaires - Priseurs** de Lille, 2, rue Ste-Anne (Tél. 504.03). - **Ville de La Madeleine**, 184, rue du Quai, **Vente suite décès.** Matériel **Menuiserie** - **Camion «Ford»** A.A.E. 3 T 19 H.P., roues jumelées - **Cond. int. Peugeot** 183 B **Torpédo «Peugeot»** 177 B **Raboteuse à parquet** 3 faces. **Dresseuse** à Junguet s - **Scies circulaires** - **Scie à ruban** - **Moteurs électriques**, 10 H.P. et 3 H.P. - **Chaudière latérale** Field 8 kil. - **Attelleuse** - **Chaudière à bitume** - **Etuves** - **Malaxeur** - Petit matériel divers - Lames de parquet - **Pompes à vapeur** - **Bâche à eau. MARDI 6 AVRIL 10 h.** - **Jours de visite** : Samedi 3 et lundi 5 avril, de 14 à 18 h. - **G. SINGER.**

Commissaires - Priseurs de Lille, 2, rue Ste-Anne (Tél. 504.03). - **Vente aux enchères** : **TRÈS BEAUX MEUBLES** : Très beau salon bois doré : 4 fauteuils, 1 canapé - Bergère style Louis XV - Cara style Louis XV - Canapé. Superbe salon style Régence garni tapisserie Aubusson, motifs à personnages - Fauteuils style Louis XVI, noyer, garnis soierie - Table à ouvrage vernis Martin - Beau paravent style Louis XV bois doré à panneaux peints - Mobilier de salon palissandre, garni velours - Beau piano-pianola - Piano Caveau - Table à jeu marqueterie - Autre table à jeu Louis-Philippe - Secrétaire marqueterie - Petits bronzes japonais - Pendule marqueterie Boulle - Potiches Chine - Lustres cristaux et fer forgé - Lanterne fer forgé - Carpette d'Orient - Bons tableaux de Harpignies et autres. - Très bel ensemble de studio style anglais en acajou massif : cheminée avec glaces, portes et lambris, cosy, guéridon, 2 fauteuils et 4 chaises. Belle bibliothèque chêne style Louis XIII - Bureau doucine - Très beau buffet palissandre massif sculpté - Beau mobilier de salle à manger, style Hollandais chêne - Salle à manger style Renaissance - Horloge de parquet chêne - Tables de salle à manger - 18 chaises cuir - Fauteuil et chaises style rustique chêne sculpté - Buffet style breton - Service de table faïence décorée, 24 pers. - Service de table cristaux, 24 pers. - Chambre à coucher noyer - Garde-robe provençale merisier - Literies - Armoires à glace - Lavabo - Commode - Cuisinières à carreaux céramiques - Foyers divers — **Lundi 5 avril, 13 h. 30** — Exposition dimanche et lundi de 10 h. à midi. — **E. SAUVAGE.**

### AUTOS

**JEAN GIBIE, LILLE** achète tous véhicules automobiles. 23146

### MUSIQUE

Accordéon 3 rangées et beaux jazz à vendre au plus offrant. **VANHUYSSE Jules**, 16, rue des Eaux, **Marcq-en-Barœul.**

L'AVENIR EST A L'ÉLECTRICITÉ
DEVENEZ TECHNICIEN DIPLOMÉ ARTISAN EXPÉRIMENTÉ
PAR CORRESPONDANCE
ÉCOLE MODERNE DE T.S.F.
3, Rue Laffitte - PARIS
DEMANDEZ LA BROCHURE GRATUITE 7
Requis du service du Travail, vous pouvez effectuer votre temps dans des Entreprises électriques ou des centres Professionnels proches de chez vous, si vous êtes inscrits à nos Cours par Correspondance. SALAIRE NORMAL.

CESSIONS
Négoce produits agricoles avec bureau installé, cent. Lille, à céd. 100.000 fr. Eᵗˢ R.I.C.I.N 52, rue Faidherbe, LILLE.
Epicerie Alimentation, lo. banlieue, communicat. direct, et rapides av. Paris. Tenue 15 ans. Bail 9 ans à 5.500. Magnif. log. de 5 pièces. Gde et belle boutique. Chauffage central. Gaz rect. prouvées. Nombreuses inscript. Automobile en parfait état. Occasion à profiter de suite avec 100.000 fr. — MERARD, 18, boulevard Sébastopol, PARIS. Référ. 4.666. 11.385
Alimentation générale, ville import. Aisne, 370 inscr., 2 à 2.500 p. j. peut beauc. + à céd. 145.000. Eᵗˢ R.I.C.I.N 52, rue Faidherbe, LILLE.
CESSIONS Paul MARTINOT, 26, rue des Arts, Lille.
Négoce Métaux, machin. outils, etc., à céder. Eᵗˢ R.I.C.I.N 52, rue Faidherbe, LILLE.
Lille-Commercial. Cessions tous commerces, 68, rue Faidherbe, LILLE.
Entreprise installation brûleurs au mazout ou charbon. Bur. Lille exclusivité. Aff. en Sté à céd. en totalité : 110.000. Eᵗˢ R.I.C.I.N 52, rue Faidherbe, LILLE.
Roubaix, face Eglise, Café libre, gd logem. à céder, 70.000 fr. DUTAT, 75, r. Hôp. Militaire, Lille. Dem. liste comm. à céder.
POUR CÉDER VITE, ACHETER SANS... Les ÉTABLISSEMENTS R.I.C.I.N ONT LA VENTE de TOUT : COMMERCES, INDUSTRIES, IMMEUBLES, FERMES, etc. 52, rue Faidherbe, LILLE. 13ᵉ Année. CONFIEZ-leur vos CESSIONS

Tisane des Pères Célestins
LAXA-DÉPURATIVE
TOUJOURS AUSSI LAXATIVE QU'AGRÉABLE

VENTES ACHATS LOCATIONS
Et. de Mᵉ BAUDRY, Not., Bouchain (Tél. 85). A VENDRE dép. Nord, ch.-l. cant. : Entrepr. Art. Bât. avec Menuiserie, 5 mot. élec., toupies, scies, dégauchisseuse, mortaiseuses, out. à mains. Stock bois. Fortune faite. Fac. acq. immeuble. S'ad. Mᵉ BAUDRY. 17967
Hénin - Liétard, maison de comm. bâtie sur 1.000 m2, pte cochère, libre ap. v. 100.000 fr. - Cabinet DUTAT, Ach. et V. maisons, ter. etc. 75, rue Hôpital Militaire - LILLE.
Recherche à LENS, maison à louer, t. conf., salle de bain. COSSET, rue Thiers, 73, Lens. T. 347.

ENSEIGNEMENT
ÉCOLE DE PARIS. M. DEBRIE, Directeur — Cours de coiffure H. et D. Soins beauté. Pédicure — 54, rue de Paris, LILLE. Face Égl. St-Maurice
Académie de Coupe. Dunkerque, r. Nationale, 179. Lille, T. 705-31. Coupe, Couture, Mode, Patrons. Ec. Lens, Bruay, Carvin.
DACTYLO. COUPE COUTURE (Jour et Soir). Lille, 1, r. Basse (GdPl.). Cambrai, 38, r. St-Georges. Denain, 32, Bd Caraman. Douai, 13, r. des Malvaux. Hénin, 4, rue Voltaire. Lens, 85, rue de Lille. Valenciennes, 49, r. Rempart.

GAZOGÈNES PRUVOST
Groupe Nº 1 — POLYCOMBUSTIBLES
Mise en route sur gaz, sans filtre toile, conception purement mécanique. Application sur moteurs à essence ou Diesel. Livrable immédiat. Garagistes-Monteurs, consultez-nous. MOTEURS PRUVOST, 38 à 46, rue Bonte-Pollet - Lille (Tél. 144.251)

OFFRES D'EMPLOIS
CLERCS liquidateur et aux actes courants demandés, étude de Mᵉ DUFOUR, notaire à Lens. Bons appointements. Visa 4.364-30 I.R. 7. 17.994
A vendre : Pick-Up en bon état. M. Henri Hérivé, à Vendegies - sur - Ecaillon (Nord). 3.209
Cherche à acheter sorbetière. Mme Lequient, boulangère, r. J.-B. Defernez, Liévin (P.-d-C.).

DIVERS
ELIXIR DUPEYROUX. Traitement des Affections des Voies Respiratoires - Rhumes - Grippes - Bronchites - Asthmes - Catarrhes - Emphysème - Maladies du Poumon. Ttes Pharm. et Laboratoire Dupeyroux, 5, sq. du Docteur Lancereaux, Paris.
Beaux buffets de cuisine, Sommiers pour lits de fer. DECOTTIGNIES, 35 r. de la Monnaie, Lille.
MACHINES-OUTILS. ACHAT - VENTE. Ets H. WATREMEZ, 40, r. André, Caudry (Nd). 11 139
REPRISE DES VIEUX DISQUES usagés, cassés jusqu'à 3.75 pièce. Sérépel-Paillat, 73, r. Esquermoise, Lille et 138, Gde-Rue, Roubaix.
LE BAUME PICOT est un corricide efficace. Il supprime radicalement cors, verrues, durillons. Francs 5.85 toutes pharmacies. 11,124
POLICE PRIVÉE. Enquêtes tte nat. Surveill. Constats. Référ. MARCELI. Discrétion. Téléph. 735.38, rue Bourgogne, 64, LILLE. 19ᵉ année.
TOUTES RÉPARATIONS de pneus p' autos, vélos dans les plus brefs délais. MACQUET, 2, Rue des Agneaux, 2 — ARMENTIÈRES — ENVOI PAR POSTE
VULCANISATION. Réparations tringles brasées. Rechapage. Travail gar. Prix mod. Garage Jean Dalau, 82 rue Jacquart, Roubaix. - A vendre : Camionnette 201 Peugeot 1.000 kgs ; moteur Prima 4 revisé, état neuf ; moteur Peugeot ; moteur lilliput 250 V. ; 30 pompes A.C. ttes marques ; 5 l. huile Lockheed ; machine à vulcaniser neuve. 12 112
RECHERCHE SACS neufs et occasions. Voûte sacs à terre. Willecquet Palmyr, semences, Orchies.
PROSTATE ou HÉMORROÏDES. Traitement rationnel. Méthodes du D. BIAT, 60 fr. fco Phcie BIAT, 61, r. du Brun-Pain, TOURCOING.
LA BLAKETTE ALLUME-FEU BELMÈRE EN VENTE PARTOUT
T.S.F. Achat - Vente - Echange - Dépannage. Ttes marq. M. Labeeuw, 744, r. Paris, Lille.
Pour chacun des Arrondissements Cambrai, Valenciennes, Avesnes-sur-Helpe demandons démarcheurs en culture en vue placement bonnes valeurs. Belle rétribution. Sérieuses références. Ecrire V. D.C.N. Réveil à Cambrai.
Cartes Postales gros et demi-gros, ts genres et modèles. Pâques, Muguet, 1re commun., Bonne Année, etc... Echantillonnage avec prix courants contre mandat de 300 fr. MAZDIR, 19, rue Rambuteau, PARIS (4ᵉ). 10 709
SOINS DES PIEDS. J. WEENS, Spécialiste, 21, rue des 3 Villes, CROIX (Derr. Eglise Blanc-Seau).
Atelier de Dépannage TOUS POSTES T.S.F. Trav. soigné, px modérés. Achat de vieux disques. DOUPLEUX Frères, 53, r. Esquermoise, Lille.
SCIENCES OCCULTES. Votre Horoscope pour 1943 avec périodes de chances pour 3 ans, vous sera adressé sous pli fermé contre 10 fr. Envoyez cette somme avec date naissance à STUDIO SCIENTIA (Service GI. 44, rue Laffitte, Paris). 11.297
Machines à Tricoter. ACCESSOIRES - PIÈCES détachées - AIGUILLES pour toutes marques. J. DE PORCK, 14, Bd de la Liberté, Lille - Téléphone 717.32
POLICE PRIVÉE - Renseignem., rech., enquêtes, filatures, constats. DIEU, 23, r. Ste-Catherine, Lille.
TRANSPORTS — DÉMÉNAGEMENTS. Prix modiques. TURCK, 31, av. P. Belge, LILLE.
GABY CHRISTEL. Voyante cél. Astral Secret p' retour d'Affect. Réuss. d'vos désirs. Prédict. surpr. 184, rue de Rivoli, Paris (Métro Louvre). Corresp.
Pour la monte l'étalon « Isole d'Or » 1/2 sang. - Trotteur, record 1 minute 26. Chez Achille VORONS, 63, r. Gambetta, Paillencourt (Nord).
Recherchons demi-arbre de pont droit pour camion Berliet 2 T. 5, type VM - 8 B. Nº 70.432. C.G.T.V.N., porte d'Ocre, Douai. 3.700

Imprimerie du Réveil du Nord, 188, rue de Paris, LILLE. Le Gérant : Emile GEST.